

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 93 (1979)

Artikel: Les nobles de Vaumarcus au Landeron : leurs descendants et héritiers
Autor: Clottu, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

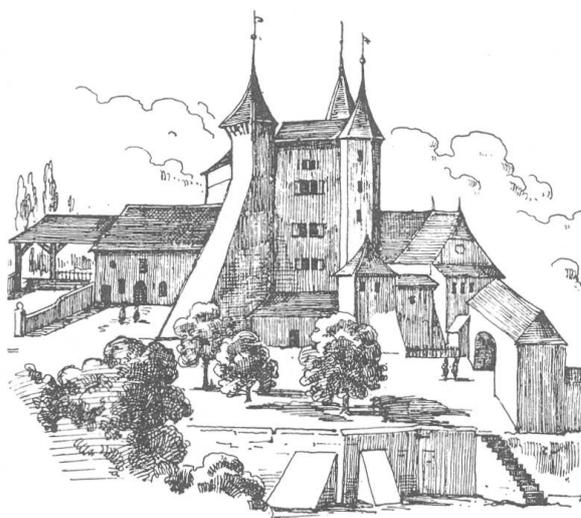


Fig. 1. Le château de Vaumarcus à la fin du XVII^e siècle.

Les nobles de Vaumarcus au Landeron Leurs descendants et héritiers

par OLIVIER CLOTTU

LES PREMIERS SEIGNEURS DE VAUMARCUS

Le village de Vaumarcus, son imposant château (fig. 1) et le hameau de Vernéaz formaient la seigneurie de Vaumarcus, marche occidentale du Comté de Neuchâtel du côté des terres des sires de Grandson. L'importante famille féodale qui possédait ce petit Etat apparaît dans la première moitié du XIII^e siècle. On ignore son origine exacte; il paraît vraisemblable, toutefois, qu'elle soit une branche de la maison de Grandson. Les sceaux utilisés par ses membres, nous le verrons, montrent une parenté indéniable avec ceux de leurs plus proches et illustres voisins, les Grandson. Les Vaumarcus détenaient de nombreux biens ou fiefs dispersés loin de leur seigneurie: fief près de Payerne, dîme de Chevroux,

dîme d'Eclépens, moitié de la seigneurie d'Essertines partagée avec les Grandson, ville de Jougne près de Pontarlier, avouerie de Pontareuse et de Vermondins (Boudry), pêche de l'Areuse, etc.¹

Renaud de Vaumarcus, cité de 1242 à 1256, appose son sceau en 1248 à l'acte de vente de ses droits sur les ville et territoire de Chenens². L'écu qui le décore est *parti d'un palé à la fasce brochante chargée de deux étoiles, et d'un lion*. Légende: +

¹ Le baron et généalogiste Jean-Louis d'Estavayer (1746-1823) a rédigé une histoire consciencieuse de la famille de Vaumarcus qui n'est pas exempte d'erreurs. Elle est conservée dans le Fonds Mulinien à la Bibliothèque des Bourgeois à Berne. G.-A. Matile l'a publiée dans son *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, 1843, tome second, p. 5-36; voir aussi: DE MANDROT, A.: *Le Château de Vaumarcus*, dans le «Musée neuchâtelois» 1864, p. 95.

² Mon., 109. Arm. N, 1114; le sceau coupé se trouve au Musée historique, Fribourg.



Fig. 2. Renaud de Vaumarcus, 1248.

S. RENARDI DE VALMARCOIL (fig. 2). Ce blason rappelle les premières armes des Grandson (le sceau d'Ebal de Grandson, 1234, porte un lion; ceux de son fils Henri, seigneur de Champvent, montrent un lion en 1240, puis trois pals en 1250³).

La situation économique de Pierre II de Vaumarcus, neveu de Renaud, se détériore. Il est obligé de se dessaisir de ses droits dans le Pays de Vaud, vend en 1266 au comte Jean de Bourgogne Jougne et ses dépendances qu'il tenait en fief de lui⁴; en 1282, il cède à Gérard d'Estavayer l'avouerie de Pontareuse et de Vermondins avec la pêche de l'Areuse⁵. Pierre II met son sceau au pied de cette transaction; il est orné d'un écu à quatre pals sous un chef chargé de trois coquilles; légende: + s..... VALMARCUIL (fig. 3). De



Fig. 3. Pierre de Vaumarcus, 1282.

sa femme Marguerite, Pierre II de Vaumarcus a deux fils, Pierre III et Jacques I, et une fille Isabelle, épouse du donzel Aymon de Saint-Martin-du-Chêne.

Pressé par ses créanciers, Pierre III engage en 1306 à Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, sa seigneurie de Vaumarcus qu'il reconnaît tenir de lui en fief lige.

Comme le château et le bourg tombent en ruine, il supplie son suzerain de les faire rebâtir ou réparer⁶. Trois ans plus tard (1309), il est obligé de vendre Vaumarcus pour 300 livres lausannoises au seigneur de Neuchâtel⁷. Il conserve toutefois diverses propriétés à Vaumarcus, à Concise et en d'autres lieux.

Nous n'avons pu établir la filiation d'Hélinode de Vaumarcus, veuve d'Henri de la Molière et remariée à Hugues dit Moeno de Vautravers, citée de 1314 à 1323. Peut-être était-elle fille de Pierre III? Son sceau de 1319, parti de Vaumarcus et de Vautravers, porte, au I, un palé de six pièces sous un chef chargé de deux étoiles et, au II, deux pals à la barre brochante; légende ... IENODE: DNE: MOL (fig. 4). Son fils Henri de la Molière, curé



Fig. 4. Helinode de Vaumarcus, veuve d'Henri de la Molière, remariée à Hugues dit Moéno de Vautravers, 1319.

d'Estavayer et chanoine de Neuchâtel, utilise un sceau à l'image de saint Laurent debout sur un écu parti de Vaumarcus et de la Molière: au I, un pal sous un chef chargé de deux étoiles; au II, une molette; légende: ... DNI. H STAV (fig. 5)⁸.

Destinée de la seigneurie de Vaumarcus

La comtesse Isabelle de Neuchâtel remet en fief la seigneurie de Vaumarcus

³ Arm. V, 336, 337, 951.

⁴ Mon., 133.

⁵ Mon., 193. Arm. N, 1115; sceau aux ACF, bailliage d'Estavayer, 102.

⁶ Mon., 287.

⁷ Mon., 298.

⁸ Arm. N, 1116 (sceau aux A des Dominicaines, Estavayer); Pl. III, h. (sceaux aux AV Estavayer, XIV, 122, 138. DE VEVEY, H.: *Les sires de Font et de la Molière* dans «Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse», 1935, 1945, p. 174 et 55.

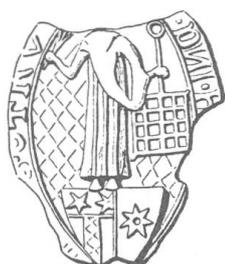


Fig. 5. Henri de la Molière, curé de Saint-Laurent d'Estavayer, 1347.



Fig. 6. Jean-Charles de Buren, baron de Vaumarcus; église de Concise, 1677.

à Girard de Neuchâtel, bâtard de feu son frère Jean, en 1375. Le fils du bénéficiaire, Jean de Neuchâtel-Vaumarcus, devint le plus important feudataire du comte de Neuchâtel en recevant en fief les seigneuries de Travers, Noiraigue et Rosière en 1413 et en acquérant celle de Gorgier en 1433. Ses descendants se partagent plus tard ces fiefs.

Marie de Bourbon, princesse de Neuchâtel, élève la seigneurie de Vaumarcus au rang de baronnie en 1595⁹.

Le dernier des Neuchâtel-Vaumarcus étant mort en 1598, la seigneurie passe l'an suivant à son gendre Jean-Ulrich de Bonstetten. Vaumarcus échoit par héritage en 1675 à la famille de Buren, de Berne, qui jouit de ses droits féodaux jusqu'en 1831 et conserve le château durant plus de deux siècles (1675-1888).

Devenu baron de Vaumarcus, Jean-Charles de Buren fit sceller en 1677 une pierre à ses armes dans l'église de Concise, paroisse dont dépendait Vaumarcus. Elle montre un écartelé Bonstetten (*de sable à trois fusées rangées en fasce d'argent, à la bordure d'or*), Vaumarcus (*d'azur au chevron d'or accompagné de trois croisettes du même*), chargé en abîme de l'écu aux *trois ruches d'argent sur champ de gueules, à la bordure d'or*, des Buren (fig. 6). Le nouveau baron ignorait que les seigneurs de Vaumarcus n'avaient jamais porté le blason au chevron qui n'appartenait qu'aux Vaumarcus du Landeron!

Revenons maintenant aux descendants des premiers seigneurs de Vaumarcus. Nous les retrouvons au Landeron.

LES NOBLES DE VAUMARCUS AU LANDERON

L'écuyer *JACQUES* (I) de Vaumarcus, frère de Pierre III, est l'ancêtre de la famille du Landeron. Rodolphe de Neuchâtel, son seigneur, le désigne en 1294 pour arbitrer le conflit qui l'oppose au seigneur de Valangin¹⁰. Il est cité encore en 1310. Il a deux fils, Rollin et Othon (II 2 et 3).

ROLLIN (II 2) vend en 1343 à son frère Othon la maison que Jacques, leur père, possédait près du château de Neuchâtel¹¹. Le même Rollin déclare en 1359 que tous les biens qu'il détient au Val-de-Travers, à Vaumarcus, à Cortailod, à Neuchâtel, dans les châtelaneries de Thielle et du Landeron, et ceux dont jouissent son frère Othon et son neveu Jacques, sont du fief lige du comte Louis de Neuchâtel; il lui a prêté foi et hommage comme il l'avait fait précédemment au comte Rollin († 1342), père dudit Louis¹².

⁹ Jean de Neuchâtel-Vaumarcus, † 1598, n'avait eu de Marguerite de Laviron, sa femme, morte à l'âge de 102 ans en 1627, qu'une fille Anne qui épouse en 1577 Jean-Ulrich de Bonstetten, de Berne (1548-1608). Ce dernier obtint la seigneurie de Vaumarcus après la mort de son beau-père (1599). Vaumarcus échut ensuite à ses fils, Jean en 1608, puis Charles (1597-1675) en 1634. Marguerite, fille aînée de ce dernier s'allia en 1633 à David de Buren, de Berne (1614-1659), dont le fils Jean-Charles (1636-1719) devint baron de Vaumarcus en 1675.

¹⁰ Mon., 246.

¹¹ FE, E 26.

¹² Mon., 789.

OTHON (II 3) bénéficie, comme Jacques son père, de l'amicale confiance des souverains de Neuchâtel; il est témoin en 1319 au traité de mariage de la fille du comte Rollin, Marguerite, qui épouse Hartmann de Kybourg; en 1337, il est présent lorsque teste le même comte de Neuchâtel¹³. Son union avec Claire, fille du chevalier Eberhard de Diesse, appartenant à une importante famille de dynastes du bord du lac de Biemme, lui apporte de nombreuses possessions (droits seigneuriaux de haute et basse justice) à Douanne et dans le Seeland. Eberhard, son beau-père, et Jean de Diesse, frère de celui-ci, lui avaient concédé les fiefs qu'ils détenaient. En 1324, Othon de Vaumarcus prête hommage pour ces biens au comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau et s'engage à prendre résidence au château de Nidau qu'il ne quittera pas sans l'autorisation de son seigneur¹⁴.

Othon habite Le Landeron en 1336 où il reconnaît des biens¹⁵. Dès l'année suivante, il est bailli de Neuchâtel, à savoir gouverneur du Comté, et exerce cette haute charge durant vingt ans. Il meurt peu après 1359 laissant un fils Jacques, dit Yaquilly, et deux filles aux prénoms inconnus.

Othon de Vaumarcus porte un blason qui ne rappelle en rien celui des seigneurs de Vaumarcus. La perte de la terre ancestrale et une nouvelle implantation de la famille ont rompu tous liens avec le passé. Son sceau qui existe à de nombreux exemplaires¹⁶ porte *un chevron accompagné de sept croisettes*; légende: + S O DE VALMERCV'' (fig. 7).

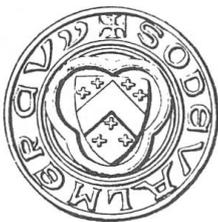


Fig. 7. Othon de Vaumarcus, 1324-1347.

Le sceau d'Eberhard de Diesse, père de Claire¹⁷, est formé d'un *sautoir chargé de sept feuilles* (fig. 8).



Fig. 8. Eberhard de Diesse, 1318.

Le chevalier JACQUES ou YAQUILLY (III 4) est cité de 1334 à 1372. Comme son père, il possède plusieurs domiciles: maisons à Biemme près de la porte inférieure, à Douanne, au Landeron et à Neuchâtel. On le trouve habitant à Douanne en 1357 et 1372, à Neuchâtel en 1375, au Landeron où il est juge en 1372. Il est bailli de Cerlier pour le comte Louis de Neuchâtel de 1359 à 1372. Yaquilly de Vaumarcus participe à la vie de son seigneur; il est témoin en 1354 au premier testament du comte Louis¹⁸ et assiste en 1360 au traité de mariage de Varenne, fille dudit comte, avec le comte Egon de Fribourg, auteur de la dynastie qui succédera à celle des Neuchâtel¹⁹. En 1372, le comte Louis concède un fief de cinq muids de vin de cens et la dîme de Merzlingen à Tynen de Nuwenstein et à Jean Grans, écuyer, son mari. Après la mort de ce couple soleurois, ce fief échoira à Jacques de Vaumarcus et à ses fils Lyenart et Heinzmann²⁰. Marguerite ou Grède (nous

¹³ Mon., 343 et 455.

¹⁴ Mon., R 1174; FRB V, 420; AEB, Nidau.

¹⁵ AEN, S 10.1, *Extente du Landeron*, 1336.

¹⁶ AEN, M 5. 26, 1337; AEB, Erlach, 1340; AVB, 1324, 1331, 1338, 1347. Arm. N, 1118.

¹⁷ AVB, Fraubrunnen. CLOTTU, O.: *Les nobles de Diesse*, AHS, Annuaire 1965.

¹⁸ Mon., 690.

¹⁹ FRB VIII, 369.

²⁰ FRB IX, 308.

ignorons son nom de famille), femme de Yaquilly, se retire après la mort de son époux dans le couvent de Fraubrunnen dont elle devient nonne (citée en 1393 et 1398). Elle est la mère des neuf enfants qui suivront (IV 7-15)²¹.

Les armes du sceau de Yaquilly de Vaumarcus montrent *un chevron accompagné de trois croisettes pattées*; légende: + s IA DE VAVMARCIVIT²² (fig. 9). Ses descen-



Fig. 9. Jacques de Vaumarcus, 1356-1372.

dants ont conservé ce blason (en modifiant toutefois la forme des croisettes). On en connaît les émaux d'après un cul-de-lampe conservé au château de Neuchâtel: *d'azur au chevron d'or accompagné de trois croisettes du même*.

Des deux sœurs de Yaquilly, l'une épousa un écuyer de Schüpfen (III 5) (armes: *trois demi-vols abaissés*), l'autre, Pierre de Rormos (III 6), écuyer de Berthoud, bourgeois de Berne, † 1413. Le sceau de ce dernier porte *une bêche renversée posée en bande*; cimier: *une tête accompagnée de deux jambes écartées*; légende: + s . PET . D. RO/RMOS. DOICELLI²³ (fig. 10).

Les enfants de Yaquilly et de Marguerite de Vaumarcus sont:



Fig. 10. Pierre de Rormos, 1383.

ELSIN (IV 7), épouse de donzel Yfo de Bollingen, seigneur de Riedbourg et de Meikirch, auquel elle apporte les droits seigneuriaux de Douanne²⁴. Le sceau de 1383 d'Yfo de Bollingen porte *deux crochets couchés entrelacés*; légende: BOL²⁵ (fig. 11).



Fig. 11. Yvo de Bollingen, 1383.

HEMMANN (IV 8), chevalier de Saint-Jean, † à la bataille de Sempach en 1386²⁶.

OTHELI (IV 9), cité en 1390.

²¹ VON MOHR, Th.; *Die Regesten der Archive in der Schweizerischen Eidgenossenschaft. Das Jahrbuch des Klosters Fraubrunnen*, Coire 1854. L'anniversaire de ce monastère donne des indications irremplaçables sur la parenté des premiers Vaumarcus du Landeron.

12 juin: *Item Frau Claren von Famerten und ir Tochter von Schupfen und von Rormos. Item Herr Otto von Famerten Ritter* (avant 1360).

21 juillet: *Item Herr Jacobs von Vamerkur. Item Ritters und Elsen siner Tochter von Bolligen und Margreten siner Huszfröwn und Herr Hermans der Sant Johansers sin sun und Juncker Otlis von Vamerkur ouch sins Suns und Herr Hentzmans sins Suns und Herr Hartmans war Thomber zuo Solotren. Item Juncker Lienhards von Vamerkur und Juncker Petermans von Vamerkur des egenanten Jacobs Sun und Schwester Frenen siner Tochter war unser Schwester* (avant 1380). Dans cette liste manque Louis, le cadet.

²² Il existe quatre exemplaires du sceau de Jacques: A Innsbruck, 1356; AVB, Fahrwangen, 1358; Fraubrunnen, 1372; AEN, M 14. 28, 137... Arm. N, 1119.

²³ FE, E 62, 1383; sceau peu lisible; ce dessin est fait d'après un bon moulage du même sceau de 1370 au MN Zurich. Le cimier Rormos paraît nettement obscure.

²⁴ Yfo de Bollingen est avoyer de Thoune de 1396 à 1410, puis bailli de Nidau de 1415 à 1416. Après son décès en 1427, le fief de Douanne échoit à son fils Jacques. Famille éteinte en 1498. Emaux des armoiries: champ de gueules, crochets d'argent.

²⁵ FE, E 62.

²⁶ PUSIKAN: *Die Helden von Sempach*, Zurich, 1886.

HEINZMANN (IV 10), juge au Plaid du Landeron en 1377.

HARTMANN (IV 11), chanoine de Soleure.

PÉTREMAND (IV 12), juge et maire de Douanne de 1376 à 1383, reçu bourgeois de Bienne en 1381, est bailli de Cerlier en 1386²⁷. Il épouse Marguerite, bâtarde du comte Louis de Neuchâtel, veuve de Perronet de Mont²⁸. Cité encore en 1399; † av. 1402 sans descendance.

Sceau de Pétremand: un écu au *chevron accompagné de trois croisettes*; le cimier, dont c'est la première apparition, est formé d'un buste d'homme coiffé d'un bonnet pointu; lambrequins en forme de queue de poisson; légende: + S. PETRI DE FAMERCV²⁹ (fig. 12).



Fig. 12. Pétremand de Vaumarcus, 1386-1389.

Le sceau (1356) de Perronet de Mont montre *une croix brisée d'un filet en barre*; cimier: une licorne issante³⁰; légende: PE ... (fig. 13).



Fig. 13. Perronet de Mont, 1356.

LÉONARD ou *LYENART* (IV 13) qui suivra.

VERÈNE (IV 14), nonne à Fraubrunnen, 1380, 1396.

LOUIS (IV 15), cadet de la famille, cité dès 1390. Habite surtout à Neuchâtel

où il possède la maison familiale du Chastel; conseiller de Neuchâtel. Obtient en 1423 de l'évêque de Bâle le fief de Lamboing. Teste en 1426 en faveur de son neveu Jaquet de Vaumarcus³¹. Sa bâtarde Esthevenete est femme de Pierre Jaquié. Louis de Vaumarcus épouse Alisson Eslurdy autrement Chouderier, fille de Nicolet, opulent bourgeois de Neuchâtel, et de Sybelette Thegant; elle était veuve de donzel Rodolphe de la Molière.

Louis de Vaumarcus s'est servi de quatre sceaux. Le premier (1397) porte un écu simple inscrit dans un trilobe; légende: + S . LVDWISVS DE ... MERCV (fig. 14). Sur le second (1400), l'écu porte



Fig. 14. Louis de Vaumarcus, 1397.

le *chevron accompagné de trois croisettes ancrées*; cimier surmonté d'un buste d'homme barbu coiffé d'un bonnet pointu; lambrequins terminés en queue de poisson; légende: + : S : LVDO/WICVS: (fig. 15). Le cimier du troisième (1409), d'élégante qualité artistique, est formé d'une tête barbue et chevelue coiffée d'un chapeau cornu; légende: S . LV (fig. 16). On voit apparaître sur le qua-

²⁷ FRB X, 239, 396, 583.

²⁸ Perronet de Mont, nourri de dom Aymonet de Mont, prieur de Corcelles, était veuf de noble Matilie de Cormondrèche lorsqu'il épousa Marguerite de Neuchâtel (AEN, M 14.28). Perronet, châtelain de Boudry de 1363 à 1374, joua un rôle important à la cour de Neuchâtel; il fut maître d'hôtel du comte Louis, puis de la comtesse Isabelle.

²⁹ AVB, 303 (1386), 322 (1390); Fraubrunnen (1397); AEN F 2.41 (1399).

³⁰ AEN, M 14.28. Arm. N, 378. Emaux habituels: champ d'argent et croix de gueules. Fait curieux pour l'époque, le cimier à la licorne est emprunté aux dynastes de Mont dans les lointains Grisons.

³¹ FE, E 94 et 95.



Fig. 15. Louis de Vaumarcus, 1400.

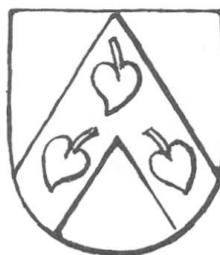


Fig. 18. Armoiries Eslurdy autrement Chouderier, Eglise Saint-Benoît, Bienne, vers 1450.



Fig. 16. Louis de Vaumarcus, 1409.

trième sceau (1419) les supports des armes Vaumarcus: deux lions, celui de dextre, contourné; cimier: buste d'homme barbu, vêtu aux armes; légende: s . LVDOVISVS D V³² (fig. 17).



Fig. 17. Louis de Vaumarcus, 1419.

Nous connaissons les armoiries de la famille Eslurdy autrement Chouderier par l'écu qui orne la clef de voûte de la chapelle fondée en l'église Saint-Benoît de Bienne par la nièce d'Alisson, Jeanne femme du conseiller Jacob Stöckli, l'homme le plus riche de Bienne: *de gueules au chevron d'azur chargé de trois feuilles de tilleul d'argent* (fig. 18). Il est pos-

sible que cette polychromie ne soit pas d'origine.

Faisons retour à *LÉONARD* ou *LYENART* (IV 13) qui, cité de 1372 à 1408, habite Le Landeron. Teste en 1401 et 1408³³. Epouse Ysabelle de Tavannes dit Schoenberg, fille de Jaquet et de Catherine de Cormondrèche, veuve de Jean d'Espaignier³⁴, qui lui apporte le fief de Malleray et les biens importants de Jean d'Espaignier au Landeron. Ce couple a deux fils, Jean et Jacques (V 16 et 17). Le sceau de Lyenart (1397) porte un écu simple placé dans un trilobe; légende illisible³⁵ (fig. 19).

³² AVB, Fraubrunnen (1397); D.B. III, 536 (1400); Div. Urkunden 86 (1409). AVBi, 231/99, Arm. N, 1121 (1419).

³³ AEN, O 10.9 (1401); FE, E 204 (1408). Elit sa sépulture dans le monastère de Saint-Jean de Cerlier.

³⁴ L'héritage des biens de Jean d'Espaignier a faussé toutes les anciennes généalogies Vaumarcus. On a voulu en faire l'ancêtre de Lyenart pour justifier l'origine des anciennes propriétés d'Espaignier possédées par les descendants dudit Lyenart, en particulier la grande maison Vaumarcus au Landeron.

L'écuyer Jean d'Espaignier, châtelain du Landeron de 1349 à 1363, châtelain de Thielle en 1360, mort vers 1363, avait obtenu du comte Louis le fief de Jean de Murs, de Cressier. Le comte fit don de ce fief en 1364 à sa bâtarde Marguerite femme de Perronet de Mont (AEN, F4.3).

Jaquet de Tavannes dit de Schoenberg, donzel, fils de Philippe, cité de 1346 à 1381, châtelain du Schlossberg 1364, habite Le Landeron en 1366. L'évêque de Bâle lui concède un fief à Malleray en 1376. Maire de Bienne 1380. Son fils Jean, au Landeron, donne tous ses biens en 1427 à sa sœur Isabel, veuve de Lyenart de Vaumarcus.

³⁵ AVB, Fraubrunnen (1397).



Fig. 19. Lyenart de Vaumarcus, 1399.

Le sceau de Jaquet de Tavannes (1368) montre *un coq passant* (d'or sur champ d'azur); légende: + S : IACOBI DE: TASVAN³⁶ (fig. 20). Les armoiries des



Fig. 20. Jaquet de Tavannes dit Schönenberg, 1368.

Tavannes se voient encore sur la fresque héraldique dégradée de la «Salle peinte» de la maison de Vaumarcus au Landeron (relevé de E. A. Stückelberg, 1891)³⁷ (fig. 21).

JEAN (V 16), fils de Lyenart, conseiller de Jean de Fribourg, comte de Neuchâtel



Fig. 21. Ecu Tavannes, maison Vaumarcus, Le Landeron; relevé en 1891.

(est cité de 1451 à 1454). Paraît n'avoir pas contracté d'alliance.

JACQUES dit JAQUET (V 17), mort avant 1467, habite Le Landeron. Chevalier, conseiller du comte de Neuchâtel et son bailli à Cerlier de 1425 à 1466, juge aux Audiences, 1462. Obtient le fief de Lamboing et les dîmes de Nods et Lignièrès, 1426; le fief de Malleray, 1432; les dîmes de Merzligen et Hermbringen, 1457.

Epouse en 1422 Ysabelle, fille d'Ulrich Aler de Courtelary, écuyer, châtelain du Schlossberg, et d'Elsin de Spiegelberg³⁸, dont il a cinq filles connues et un fils Roland (VI 18 à 23).

Son sceau (1441-1451) rappelle celui de son oncle Louis, à la seule différence que le lion qui supporte l'écu à droite est contourné. Légende: s FAMERCVI³⁹ (fig. 22).



Fig. 22. Jaquet de Vaumarcus, 1451.

Ulrich Aler de Courtelary utilise un sceau (1416-1451) dont l'écu porte *une barre chargée de trois feuilles de tilleul*, et non une bande comme habituellement; cimier: deux cornes de bœuf garnies chacune de trois feuilles; légende: ALE/R D . CORTALERI (fig. 23). Les armoiries correctes, aujourd'hui effacées, relevées vers 1891 sur la fresque de la maison Vau-

³⁶ AVB, Fraubrunnen (1368).

³⁷ STÜCKELBERG, E.A.: *Wandmalereien in Landeron* dans «Indicateur d'Antiquités suisses», 6^e vol., 1888-1891, p. 489-491, 1891.

³⁸ AEN, Borcard de Sonceboz, not., f^o 127. FE, dossier 26 I.

³⁹ FE: E 124 (1441), E 128 (1443), N 6.1 (1451).



Fig. 23. Ulrich Aler de Courtelary, 1441.

marcus, sont de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois feuilles de tilleul du champ⁴⁰. (fig. 24).

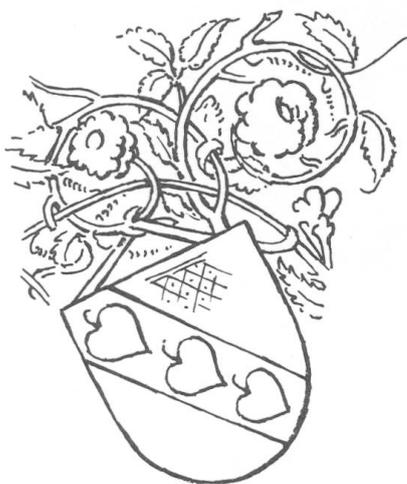


Fig. 24. Ecu Courtelary, maison Vaumarcus, Le Landeron, relevé en 1891.

GUILLEMETTE (VI 18), fille de Jaquet, religieuse, citée vers 1460.

JEANNE (VI 19), épouse en 1461 noble Jacques Velga, habitant Morat⁴¹, futur avoyer de Fribourg, 1477-1480, † de la peste 1480. Armoiries: d'argent à trois jantes de gueules (en allemand, Felge signifie jante)⁴² (fig. 25).

VARENNE ou **FRENE** ou **FRANE** (VI 20), religieuse cistercienne au couvent

de la Maigrauge, à Fribourg, professe 1459. Vit à l'abbaye de Bellevaux en 1504⁴³.

ISABEL (VI 21), femme en 1467 de Boniface de Villarzel, écuyer⁴⁴. Armoiries: de gueules au chef d'argent chargé d'un lambel à six pendants d'azur (fig. 25).

MARIE (VI 22), citée en 1475 dans la Règle du Landeron.

RODOLPHE dit **ROLAND** (VI 23), maire de Bienne de 1477 à 1480, conseiller de Philippe de Hochberg, comte de Neuchâtel, 1490, est reçu bourgeois de Berne en 1497. Teste en 1504; il élit sa sépulture au monastère de

⁴⁰ AEN, E 8.20 (1416). AVBi 191/53 (1441) CLOTTU, O.: *Les nobles de Courtelary*, AHS, Annuaire, 1966.

⁴¹ FE, E 167. Assignation dotale 1462. Jacques Velga était fils de l'avoyer Guillaume, de Fribourg, partisan de la Savoie, déposé en 1449 pour cette raison par Albert d'Autriche et réfugié à Morat.

⁴² Arm. N, 98; voir aussi note 36. Ces écus, bien que dégradés, sont encore lisibles aujourd'hui.

⁴³ FE, E 148; Quittance donnée par Marguerite d'Illens, abbesse de la Maigrauge, des 40 florins d'or remis par Jaquet de Vaumarcus pour sa fille Frène, 15 janvier 1459. Une lettre intéressante découverte dans la fente d'une stalle du couvent de la Maigrauge en 1976 est écrite vers 1460 par la nonne Guillemette de Vaumarcus à sa sœur Frane qu'elle encourage à ne jamais quitter le monastère et exhorte à la prière. En 1494, LLEE. de Berne demandent aux autorités de Fribourg de reprendre Véréne de Vaumarcus dans le couvent de la Maigrauge, «ce qui serait aussi bon pour elle» (AEB, Urbarien Amt Büren, vol. III, f° 557). Frène vit à l'abbaye de Bellevaux en 1504. Quelques années plus tard, le Conseil de Fribourg «invite noble Georges de Riva de protéger les Religieuses de la Maigrauge contre la dame Véréne de Vaumarcus» (1508) (Chroniques de la Maigrauge). Nous remercions la Révérende Mère Abbessse de la Maigrauge qui nous a aimablement communiqué une copie de la lettre de Guillemette de Vaumarcus.

⁴⁴ FE, E 169 Assignation dotale, 1467. Roland, frère de l'épouse, lui a remis 100 florins d'Allemagne.

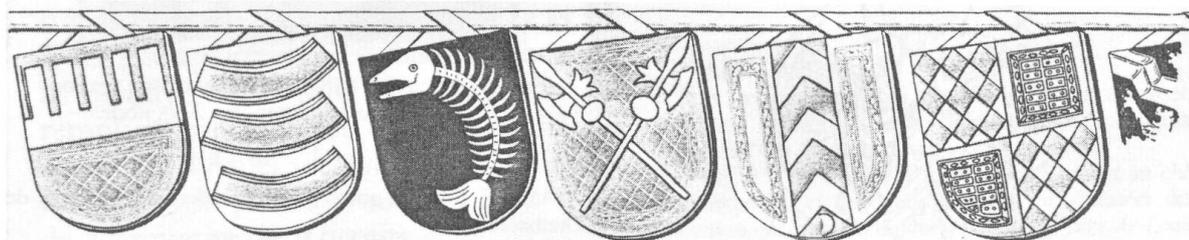


Fig. 25. Fresque héraldique de la «Salle peinte» de la maison Vaumarcus au Landeron, vers 1535. Armoiries Villarzel, Velga, Praroman, Boncourt dit d'Asuel, Neuchâtel-Vaumarcus, Alliez et Diesbach.

Saint-Jean de Cerlier, en la chapelle Nostre Dame «en la place où mes prédécesseurs sont ensevelis». Sa fille Isabelle sera son héritière universelle⁴⁵. Meurt avant 1505, dernier de sa race.

Roland épouse en premières noces (1464) Sophie, fille de l'avoyer de Berne Thuring de Ringoltingen et de Vèrene de Hunwil. Elle est mère d'une fille Françoise (VII 24). Elle teste et meurt en 1467⁴⁶. Il se remarie avec Marguerite, fille de Ferry, seigneur de Rocourt, châtelain successivement de Blamont, des Franches-Montagnes, de Saint-Ursanne, de Roche-d'Or, de Porrentruy, et de Marie de Colombier (sœur d'Antoine, gouverneur de Neuchâtel); elle était veuve d'Antoine d'Eptingen. Marguerite de Rocourt est mère d'au moins trois filles (V 25-27). Teste en 1505 et désire être ensevelie dans l'église Saint-Maurice du Landeron et «sur moy une tombe armoyée des armes de Rocourt»⁴⁷.

On connaît deux sceaux de Roland de Vaumarcus, de 1467 et 1481. Le second diffère du premier par la position du support droit qui est contourné; légendes: RVDO FAM ... et RUDOL ... FAME⁴⁸ (fig. 26 et 27).



Fig. 26. Roland de Vaumarcus, 1467.



Fig. 27. Roland de Vaumarcus, 1481.

L'accord passé en 1486 entre Roland de Vaumarcus et son gendre Guillaume de Praroman après la mort de Françoise de Vaumarcus, sa femme, est orné d'une élégante lettrine à laquelle est suspendu un écu de Vaumarcus⁴⁹ (fig. 28).



Fig. 28. Lettrine aux armes de Roland de Vaumarcus, 1486.

Au-dessus de la porte de la maison des Vaumarcus, au Landeron (Ville, n° 20), à la façade reconstruite à plusieurs reprises depuis le XVI^e siècle, sont placées les armoiries Vaumarcus dont la partie supé-

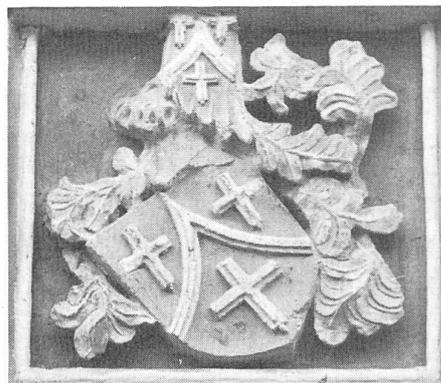


Fig. 29. Armoiries sculptées sur l'ancienne maison Vaumarcus au Landeron, fin XV^e siècle.

⁴⁵ FE, E 232.

⁴⁶ FE, E 172, Est sœur d'Antonia, femme de Louis de Diesbach.

⁴⁷ FE, E 234.

⁴⁸ Arm. N, Pl. II (1467). AEN J 8.5 (1481).

⁴⁹ FE, P 17a.

rieure du cimier est malheureusement murée ou détruite. Le chevron ployé, les croisettes au pied fiché, font de cette belle composition une variante unique (fig. 29). Le métal d'argent et non d'or des pièces apparaît ici pour la première fois.

Le sceau de Thuring de Ringoltingen (1459) porte *un pal chargé de trois anneaux* (pal de sable, anneaux d'argent, champ de gueules); cimier: un buste de femme vêtue aux armes, coiffée d'un tricorne⁵⁰ (fig. 30). Ces armes ne se retrouvent pas



Fig. 30. Thuring de Ringoltingen, 1459.

sur ce qu'il reste de la fresque du Landeron.

Les armoiries attribuées habituellement aux Rocourt sont *une croix de sable sur champ d'or, cantonnée de vingt billettes de même*; cimier: un buste d'homme barbu, vêtu aux armes, coiffé d'un bonnet noir retroussé d'hermine. Nous n'avons retrouvé aucun document original ancien à ces armes; elles paraissent avoir été inspirées au siècle passé par celles des Abbévilliers dont on prétend que les Rocourt descendent. Les fragments du sceau et du contre-sceau (1444) de Ferry de Rocourt, châtelain de Saint-Ursanne et de la Franche-Montagne de Muriaux, montrent un écu à *deux fasces*⁵¹ (fig. 31 a et b). Il semble qu'ignorant le blason Rocourt, le peintre de la salle du Landeron l'a remplacé par celui de Renaud de Boncourt dit d'Asuel (*de gueules à deux halberdes d'argent passées en sautoir*), beau-frère de Marguerite de Rocourt.

FRANÇOISE (VII 24), fille du premier lit, épouse en 1485 Guillaume de

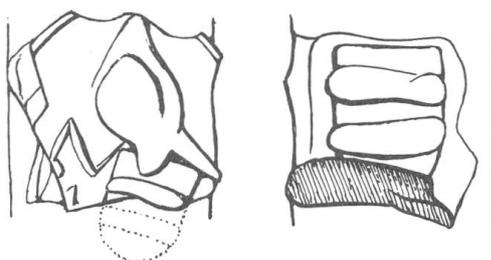


Fig. 31a et b. Ferry de Rocourt, 1444; fragments des sceau et contre-sceau; double grandeur naturelle.

Praroman, conseiller de Fribourg; la même année, elle teste et meurt. Armoiries: *de sable, au poisson décharné d'argent*⁵² (fig. 25).

MARGUERITE (VII 25), du second lit, en nourrice en 1474, s'allie en 1489 à Claude de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus⁵³, meurt en 1505, sans enfants. Son mari se remarie dix ans plus tard avec Catherine de la Balme dont il a une descendance éteinte dans les mâles en 1678.

Nous connaissons le sceau de Claude de Neuchâtel-Vaumarcus (1512): écu *au pal chargé de trois chevrons*; cimier: un bouquet de plumes; légende: s GLAVDE DE NEUFCHATEL⁵⁴ (fig. 32). Armoiries sur



Fig. 32. Claude de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus, 1512.

⁵⁰ AEN, D 4.19.

⁵¹ A municipales, Les Breuleux. Ferry de Rocourt «coignoy avoir mis mon selz pendant en signez de veritez an ces presentes lectres».

⁵² FE: P5, P6, P7, P8, P17 a, E 243. Sa mort au château de Heitenried et sa succession sont mentionnées dans la *Chronique du chevalier Louis de Diesbach, page de Louis XI*, publiée à Genève en 1901.

⁵³ AEN, François Gruères, not., f° 3.

⁵⁴ Arm. N, P1 II (1512).

la fresque du Landeron: *d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent et brisé en pointe, d'un croissant contourné de même* (fig. 25).

ISABEL (VII 26), héritière de son père, perd rapidement ses deux premiers maris: Vuillesme d'Avenches, † 1498, et Pétremand de Vuippens, † avant 1500. Elle se remarie avant 1504 avec Georges de Rive, de Payerne, plus tard seigneur de Grandcour, Prangins, Genolier et Givrins, Bellerive; gouverneur de Neuchâtel de 1529 à 1552.

MADELEINE (VII 27), citée en 1504 dans le testament de son père, morte avant 1506.

GEORGES ET ISABEL DE RIVE et leur postérité

Fils cadet de l'avoyer de Payerne donzel Oddet de Rive, et d'Ysabel Bertin, Georges de Rive embrasse la carrière des armes et passe pour avoir fait fortune au service mercenaire en Italie. Achète les seigneuries de Prangins en 1523, Genolier, Givrins en 1528, Grandcour et Bellerive, la même année. Paraît avoir habité Le Landeron de 1505 à 1529, année de sa nomination au poste de gouverneur et lieutenant-général du Comté de Neuchâtel. Il remplit non sans difficultés ni critiques cette charge durant les années troublées de la Réforme à laquelle il s'était d'ailleurs loyalement rallié après quelques années. L'attachement fanatique de ses filles à l'ancienne foi, l'hostilité du réformateur Farel, les exigences de sa souveraine brouillonne ne lui rendirent guère la vie aisée. Il meurt en 1552.

Peu après son mariage, il aménage une salle de fête en partie lambrissée, couverte d'un plafond à caissons, au bel étage de l'hôtel de Vaumarcus au Landeron. Cette pièce, aujourd'hui délabrée, était éclairée d'une fenêtre qui a disparu. Ses murs seront décorés plus tard de scènes de chasse et des blasons des alliances de la famille (fig. 25).

Isabel de Vaumarcus, sa femme, teste en 1544; elle est mère de Françoise, Marguerite et Jeanne qui suivent⁵⁵.

Les premières armoiries portées par Georges de Rive datent du début du XVI^e siècle. Le baron d'Estavayer les décrit telles qu'il les a vues vers 1800 dans la salle du Landeron: *deux écus attachés aux deux angles d'une fenêtre, dont l'un porte une croix de calvaire sur un perron de trois marches d'où sortent deux branches portant à l'extrémité deux molettes, ce sont les armes de Georges de Rive... le second écu porte les armes de Vaumarcus*⁵⁶. Ce blason est celui, à peine modifié, qui décorait le sceau d'Oddet de Rive en 1484⁵⁷ (fig. 33).



Fig. 33. Oddet de Rive, Payerne, 1484.

Nous connaissons plusieurs sceaux différents de Georges de Rive⁵⁸; le premier apposé dès 1507 montre *une croix latine issant d'un mont de trois coupeaux, accompagnée en pointe de deux étoiles à six rais*; cimier: un bonnet pointu sommé d'un bouton et d'une étoile à six rais; légende: s. GEO/RGE/DE.RIWE (fig. 34). Le second, utilisé dès 1529, a un caractère plus nobiliaire: *une croix mouvant d'un mont de trois*

⁵⁵ FE, E 306. Partage entre ses trois filles des biens de Payerne en 1553 (E 322) et du Landeron en 1554 (E 323). Voir aussi: AEN, *Actes de chancellerie*, vol. 3, f^o 46.

⁵⁶ Le baron Jean-Louis d'Estavayer (voir note 1) décrit avant 1823 dans sa *Notice sur la maison de Vaumarcus*, aux pages 33 et 34, les armes encore complètes sculptées au-dessus de la porte de la maison du Landeron: *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois croix de même. Pour cimier, un buste d'homme manchot couvert d'une robe d'azur, chargée sur sa poitrine des pièces de l'écu.*

⁵⁷ Arm. V, 1926.

⁵⁸ Très nombreux exemplaires AEN, FE etc. Arm. N, 784.



Fig. 34. Georges de Rive, 1507-1529.

*coupeaux, accostée en pointe de deux étoiles; cimier identique au précédent; légende: s + GEORGE + DE: RIWE +*⁵⁹ (fig. 35). Sur le



Fig. 35. Georges de Rive, 1532.



Fig. 36. Georges de Rive, contre-sceau, 1532.

contre-sceau de ce sceau, les étoiles manquent (fig. 36).

A l'occasion du mariage en 1523 de Françoise de Rive avec François Supersaxo, Georges Supersaxo, père de l'époux, fait peindre au-dessus d'une porte dans l'escalier de son palais de Sion les armoiries des parents de sa future bru de Rive⁶⁰: *d'azur à la croix d'or issant d'un*

⁵⁹ Ce sceau présente de petites variations de gravure. Voir Arm. V, 1927 et Arm. N, 785. AEN: E 2.18, C 9.11, nombreux spécimens. Comme seigneur de Prangins, Georges de Rive s'est servi d'un sceau à ses armes portant la légende: s. POVR. LOFFICE . DE PRENGIN., (vers 1530, Cabinet numismatique de Genève, classé sous Guisard), Arm. V, 558.

⁶⁰ CLOTTU, O.: *Armoiries neuchâteloises en terre valaisanne*, dans «Archivum heraldicum», 1958, p. 60. DONNET, A.: *La maison Supersaxo à Sion*, Bâle, 1971, p. 4-6. CASSINA, G. et HERMANES, T.-A.: *La peinture murale à Sion du Moyen-Age au XVIII^e siècle*, Sion, 1978, p. 92-95.



Fig. 37. Fresque aux armes de Georges de Rive et d'Isabel de Vaumarcus, maison Supersaxo, Sion, 1523. (Photo Régis de Roten, Studio Camera, Sion.)

mont de trois coupeaux d'argent (la croix est déjà plane, les étoiles manquent); cimier: une aile de dragon d'azur; et de Vaumarcus: d'azur au chevron d'argent accompagné de trois croisettes de même; cimier: un buste d'homme barbu, vêtu aux armes, coiffé d'un bonnet d'azur rebrassé d'argent (fig. 37).

Isabel de Vaumarcus possède deux cachets utilisés par sa fille Jeanne après son décès. L'écu du premier aux armes des Vaumarcus est surmonté des initiales I.D.R. (fig. 38), celui du second est parti de Rive et de Vaumarcus⁶¹ (fig. 39).



Fig. 38 et 39. Isabel de Vaumarcus, femme de Georges de Rive.

FRANÇOISE DE RIVE, fille aînée du couple Rive-Vaumarcus, née vers 1505, épouse en 1523, comme nous venons de le voir, François, fils du célèbre Georges Supersaxo. Le mari, ancien curé de Gondo, prieur d'Ayent et de Martigny, chanoine de Sion, s'est défroqué pour devenir chef de mercenaires et homme politique; il a vingt ans de plus que sa femme. Meurt au château de Prangins en 1528⁶².

Le cachet de Georges Supersaxo (1524) est gravé d'un écu portant une couronne à cinq fleurons accompagnée en pointe de trois rochers, surmonté des initiales WGW – wie Gott will – (fig. 40).



Fig. 40. Georges Supersaxo, 1524.

La jeune veuve se remarie en 1532 avec Jean-Roch de Diesbach (1501-1546), bourgeois de Berne, capitaine au service de France, réfugié à Fribourg par fidélité à la foi ancienne, reçu bourgeois de cette ville en 1534. Ce couple a un fils unique, Georges de Diesbach, qui hérite des seigneuries de Prangins et de Grandcour et exerce la charge de gouverneur de Neuchâtel de 1577 à sa mort en 1582. Auteur des familles Diesbach de Fribourg et de France. Rachète à ses cousins leur part des biens Vaumarcus au Landeron et particulièrement le fief du Rosey (ou fief Roset) qui permettra à sa postérité de siéger aux Audiences générales du Comté. La maison du Landeron passera par héritage des Diesbach aux Praroman puis aux Estavayer-Mollondin qui la vendront en 1783⁶³. Les riches archives des Vaumarcus sont probablement parties à cette date à Soleure. Elles ont été rachetées en 1918 par l'Etat de Neuchâtel aux descendants soleurois des derniers Estavayer.

Françoise de Rive s'est servie en 1556 et 1558 d'un sceau à ses armes avec cimier; légende FRANCEISE.DE.RIVA⁶⁴ (fig. 41). Jean-Roch de Diesbach a apposé



Fig. 41. Françoise de Rive, 1556.

⁶¹ ACF, Fonds Praroman, 1573. AVN, AI 15191 (1554). FE, dossier 216 (1559).

⁶² VON ROTEN, A.: *Zur Geschichte der Familie Supersaxo*, dans «Vallesia», XXIX, 1974. François Supersaxo est père de trois bâtards, Henri, Ambroise dit François et Barbara. Le cachet de Georges Supersaxo (1524) se trouve aux A de la Bourgeoisie de Sion, nos 102-136.

⁶³ La maison est restée durant près de deux siècles en main des descendants de l'acheteur de 1773, Jacques-François Brochatton, lieutenant civil du Landeron.

⁶⁴ ACF, Fonds Diesbach 2, 3 et 6. DE GHELLINCK VAERNEWYCK, Vicomte: *La généalogie de la Maison de*

son sceau en 1546: écu à la *bande vivrée accompagnée de deux lions*; cimier: un lion issant à la crête échancrée et garnie de boutons; légende: s ROCHIVS VON DIESBACH⁶⁵ (fig. 42). Ces armoiries, dé-



Fig. 42. Jean-Roch de Diesbach, 1546.

gradées et mal lisibles, figurent sur la fresque du Landeron: champ de sable et pièces d'or (fig. 25).

Une belle composition héraldique aux armes des mêmes personnages est sculptée dans la molasse au-dessus de la porte du premier étage du château de Balliswil près de Fribourg, édifié par Jean-Roch de Diesbach (fig. 43).



Fig. 43. Pierre sculptée aux armes de Jean-Roch de Diesbach et de Françoise de Rive, vers 1540; château de Balliswil (FR).

MARGUERITE DE RIVE épouse successivement trois bourgeois de Gruyères: Jean de Saint-Germain, † av. 1538⁶⁶, François Biolley, châtelain de la Tour-de-Trême, puis Hugues de Corpastour, cité en 1565. Elle meurt avant 1569⁶⁷.

Le cachet de Jean de Saint-Germain, fils de Marguerite de Rive (1561), porte une *bande bordée-dentelée* (fig. 44).



Fig. 44. Jean de Saint-Germain, 1561.

JEANNE DE RIVE, la cadette des filles des Rive-Vaumarcus, a une vie agitée. Mariée vers 1532 à Claude d'Alliez, des comtes de Saint-Martin, seigneur de Challex au Pays de Gex et sieur du Rosey près de Rolle⁶⁸, elle abandonne en 1537 le domicile conjugal et se réfugie chez son père le gouverneur, au château de Neuchâtel. Cela déclenche les foudres du réformateur Farel qui traite Jeanne de

Diesbach, Gand 1921, p. 251. Françoise de Rive teste le 7 février 1581 en faveur de son fils Georges de Diesbach (A Le Landeron, P33).

⁶⁵ FE, dossier 219.

⁶⁶ Les nobles de Saint-Germain ont joué un rôle important en Gruyère. Ils descendent de Guillaume de Saint-Germain, citoyen de Genève établi à Gruyères en 1349, issu lui-même des Saint-Germain de Revermont en Bugey. La famille s'éteint au début du XVII^e siècle. Armoiries: *d'azur à la bande bordée-dentelée d'or*. (Renseignements obligeamment communiqués par M. Hubert de Vevey, à Fribourg.)

⁶⁷ A laissé trois enfants du premier lit: Jean de Saint-Germain, Catherine, femme de Claude Castella de Gruyère, et Anne, femme de Loys Castella puis de Hans Fayot, apothicaire de Fribourg. FE, dossier 219, dans lequel se trouve le cachet de Jean de Saint-Germain.

⁶⁸ Les Alliez, originaires d'Ivrée au Piémont (anciennement dits des Alleux), portèrent le nom de deux de leurs seigneuries: Saint-Martin et Strambin. Les Alliez-Saint-Martin sont seigneurs du Rosey près de Rolle depuis 1451, du Martherey 1433, coseigneurs de Vufflens-le-Château, seigneurs de Corbière dans le canton de Fribourg. Claude d'Alliez est de plus seigneur de Challex et d'Etrambières au Pays de Gex; il fait partie de la Confrérie des chevaliers de la Cuiller.

femme adultère et de Jézabel. Le scandale divise la ville et l'Eglise et suscite les interventions de Berne et de Genève. Quatre années plus tard, la querelle n'était pas apaisée⁶⁹. Après la mort de son père, Jeanne se retire au Landeron. Gravement endettés, elle et ses enfants sont obligés d'aliéner à Georges de Diesbach leurs biens du Landeron comprenant entre autres leur part du fief Vaumarcus dit du Rosey.

Le blason de Claude d'Alliez figure en bonne place sur la fresque de la maison des Vaumarcus: écartelé d'un losangé d'or et d'azur et de gueules plain (fig. 25).

Nous connaissons le cimier et les supports de ces armoiries par un sceau de 1536: un lion assis entre deux bannières losangées; deux léopards accroupis⁷⁰; légende: ... DE/..... ES DES C(m)TES D(e) s(aint) MART/IN (fig. 45). Comme nous l'avons vu plus haut, Jeanne de Rive s'est servie pour sceller ses papiers des cachets de sa mère Isabel de Rive.

Jeanne de Rive a deux enfants: Jacques d'Alliez, mort sans postérité, et Philiberte,



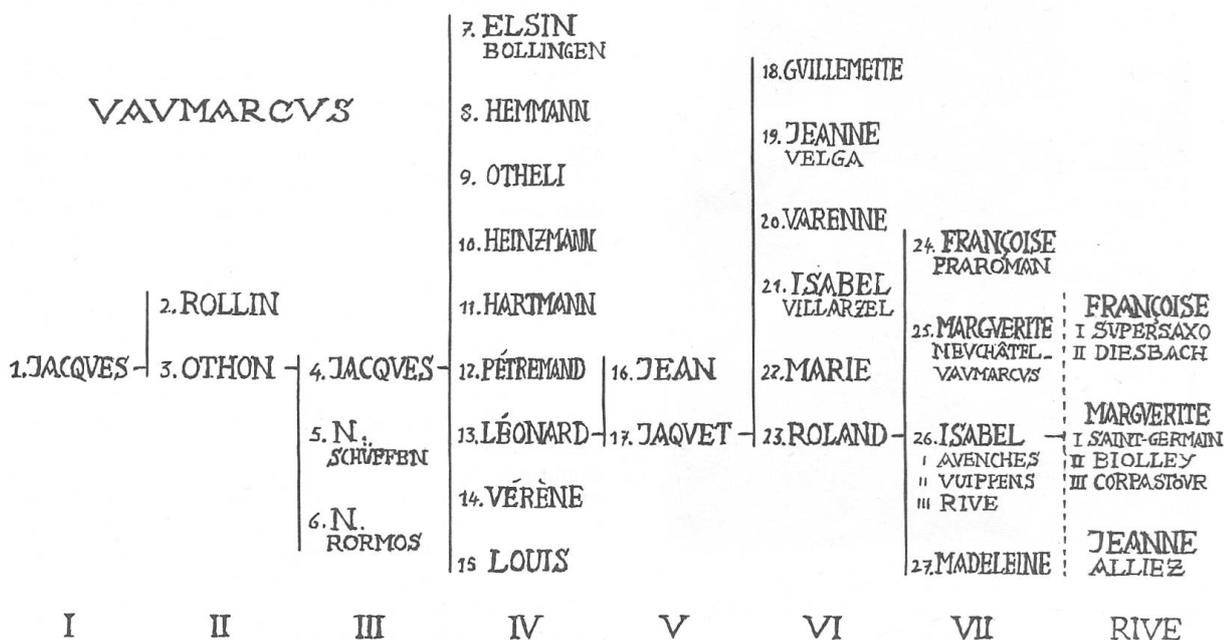
Fig. 45. Claude d'Alliez, des comtes de Saint-Martin, 1536.

femme en premières noces de Jean de Verdon, seigneur de ce lieu et de Challex, et en secondes, d'André de Poypon⁷¹.

⁶⁹ Guillaume Farel, 1489-1505, Neuchâtel 1930; *La crise de 1541 à 1542 au sujet de Madame du Rosey; le conflit de Farel avec Georges de Rive et les «libertins» neuchâtois et avec Messieurs de Berne*, p. 443-454.

⁷⁰ ACV, Coll. Dumont.

⁷¹ FE, E 388. La fille de Philiberte, Ysabel de Verdon, femme de noble Girard Trolliet dit d'Allinges, bourgeois de Rolle, originaire de Romont, vend en 1574 à Georges de Diesbach tous les biens hérités de Jeanne de Rive, tant au Landeron, à Neuchâtel qu'à Prangins pour 850 écus.



POUR CONCLURE

Alliées aux familles seigneuriales de l'ancien Evêché de Bâle, des Républiques de Berne et de Fribourg, ainsi que du Duché de Savoie (Pays de Vaud), les Vaumarcus furent une race notable de chevaliers romands. La plupart des féodaux, grands et petits, du Pays de Neuchâtel (Arberg-Valangin, Colombier, Cormondrèche, Bellevaux, Diesse, Bariscourt) se sont éteints dans la première moitié du XVI^e siècle; les Vaumarcus ont fait de même.

Le *nom* de Vaumarcus a une orthographe variable selon les époques; en français: Valmercuel, Valmercoil, Valmercuil, Valmercuy, Vulmercuel, Vulmercuit; en latin Valle Marcuis; en allemand: Famercü, Famergü, Vamerkür.

Les *armoiries* des Vaumarcus du Landeron comportent un chevron accompagné d'un nombre variable de croisettes: au début, sept (Othon, II 2), ensuite trois. Ces croisettes sont généralement simples; elles peuvent toutefois être pattées (Jaquet, II 4), ancrées (Louis, IV 5, un exemple), au pied fiché (Roland VI 22, un exemple) ou tréflées (anonyme, fig. 46). Ces variantes sont probablement dues à la fantaisie du graveur. Le champ est toujours d'azur; les pièces, anciennement d'or⁷², sont d'argent dès la fin du XV^e siècle.

Le blason des Vaumarcus forme aujourd'hui les armoiries communales de Vaumarcus-Vernéaz NE (le chevron est chargé des trois roses de gueules des Estavayer) et de Lamboing BE (avec un mont de trois coupeaux d'argent en pointe)⁷³.



Fig. 46 Graffito au château de Neuchâtel, XVI^e siècle ?

⁷² *L'Armorial Grünenberg* (1483) indique les émaux azur et or, mais remplace le chevron par un sautoir.

⁷³ Nous remercions MM. les archivistes cantonaux de Neuchâtel, de Bâle-Ville, du Jura et du Valais, M. l'archiviste de la Ville de Berne, qui nous ont aidé à réunir la documentation de cette étude. M. Léon Jéquier nous a autorisé à utiliser les illustrations de l'*Armorial neuchâtelois*; nous lui devons 16 figures; cette contribution amicale mérite notre gratitude.

Les figures 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 27, 30, 31a et b, 39, 40, 41, 42, 44, 45 ont été dessinées par l'auteur.

ABRÉVIATIONS

A: Archives; AC: Archives cantonales; AE: Archives de l'Etat;
 AV: Archives de la Ville; B: Berne; Bi: Bienne; F: Fribourg; N: Neuchâtel; V: Vaud; FE: Fonds d'Estavayer, aux AEN; Arm. N: *Armorial neuchâtelois* (Jéquier). Le numéro indiqué est celui de la figure;
 Arm. V: *Armorial vaudois* (Galbreath);
 FRB: *Fontes rerum bernensium*;
 Mon.: MATILE, G.-A.: *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, 1844, 1848.

